

Auch, le 19 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget primitif 2026 : le Département du Gers poursuit ses investissements pour la transition écologique et l'équilibre des territoires

Réuni en séance le 13 mars, le Conseil départemental du Gers a adopté le budget primitif 2026 de la commission « Transition écologique, solidarité pour les territoires et croissance verte ». Doté de **5 millions d'euros**, ce budget confirme la volonté du Département de poursuivre des politiques publiques structurantes pour l'avenir du territoire.

Présenté par Céline Salles, Présidente de la commission, ce budget s'inscrit dans une stratégie visant à accompagner les transformations écologiques, énergétiques et territoriales tout en préservant la cohésion sociale et l'équilibre entre les territoires gersois. *« Les transitions que nous devons engager tant écologiques, énergétiques, que territoriales ne sauraient être conduites ni au détriment de la cohésion sociale ni de l'équilibre entre nos territoires. Notre responsabilité est précisément de faire en sorte que ces transformations se construisent avec et pour les habitants ».*

Un engagement fort pour le logement

La politique de l'habitat constitue l'un des axes majeurs de ce budget avec **2,5 millions d'euros** mobilisés. Le Département poursuit ainsi son soutien à la réhabilitation et à la production de logements sociaux aux côtés de l'Office public de l'habitat du Gers et de la société Toit de Gascogne, tout en accompagnant le développement de l'habitat inclusif, notamment pour répondre au vieillissement de la population.

Dans un contexte où l'accès au logement devient une préoccupation croissante pour de nombreux ménages, le Département maintient également son engagement en faveur des publics les plus fragiles. Une enveloppe de **1 million d'euros** est consacrée au Fonds de solidarité logement afin d'aider les ménages confrontés à des difficultés d'accès ou de maintien dans leur logement.

Par ailleurs, des aides spécifiques continueront d'accompagner les propriétaires occupants aux revenus modestes pour la rénovation de leur habitat, en complément des dispositifs nationaux.

Accélérer la transition écologique

La transition énergétique constitue un autre pilier de l'action départementale. Une enveloppe de **341 000 euros** est consacrée au développement de la chaleur renouvelable, notamment à travers la géothermie, les chaudières bois ou encore le solaire thermique, dans le cadre du partenariat engagé avec l'ADEME.

Le Département poursuit également son soutien au développement des énergies renouvelables avec **200 000 euros** destinés à la société d'économie mixte EnR32, permettant notamment la mise en place d'installations photovoltaïques sur plusieurs sites, dont le circuit de Nogaro et l'Hôtel du Département.

Numérique et patrimoine naturel : des investissements pour l'avenir

Afin de garantir un aménagement équilibré du territoire, le Département maintient un effort important en faveur du très haut débit. Une subvention d'investissement de **1 million d'euros** est attribuée au Syndicat mixte Gers Numérique pour poursuivre le déploiement des infrastructures et réduire les fractures territoriales.

La protection du patrimoine naturel reste également une priorité. Les crédits dédiés aux espaces naturels sensibles (ENS) permettront notamment de poursuivre les travaux engagés sur l'étang du Moura et d'assurer l'entretien de plusieurs sites naturels du département.

Pour Céline Salles, cette orientation traduit un cap clair pour l'action départementale : *« Avec ce budget, nous poursuivons un objectif simple mais essentiel : construire un territoire à la fois plus durable, plus solidaire et plus attractif pour les générations des gersoises et des gersois d'aujourd'hui, mais également celles et ceux de demain »*